



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Programme des Nations Unies pour le développement, le Haut commissariat aux Droits de l'Homme, l'Union européenne et le Conseil de l'Europe organisent conjointement avec les partenaires nationaux du secteur de la justice, les 13 et 14 mars 2013 à l'hôtel Golden Tulip El Mechtel de Tunis, un symposium sur le thème « L'indépendance de la justice en Tunisie à la veille de l'adoption de la nouvelle constitution ».

Ce symposium de réflexion et de dialogue s'inscrit dans le cadre de l'appui aux efforts de l'Etat tunisien, des professionnels de la justice et des organisations de la société civile visant à consacrer l'indépendance de la justice en tant que pilier de l'Etat de droit et de la gouvernance démocratique.

Cette manifestation, qui enregistrera la participation de plusieurs experts nationaux et internationaux, réunira dans un cadre de dialogue consensuel, participatif et inclusif tous les acteurs concernés par cette question cruciale pour la réussite de la transition démocratique.

A partir des différentes opinions et positions recueillies, le symposium formulera des recommandations concrètes sur ce qu'il convient de faire en vue d'accélérer la mise en œuvre d'un cadre constitutionnel et législatif intégrant les standards internationaux applicables en matière d'indépendance de la justice.

Cette manifestation est organisée en partenariat avec le ministère de la Justice, l'Assemblée nationale constituante, l'Association des magistrats tunisiens (AMT), le Syndicat des magistrats Tunisiens (SMT), l'Ordre national des avocats de Tunisie (ONAT).